



Formulaire de Don extérieur

Réf : DS GEN 2426
Version : 1
Classeur : Documents spécifiques

Date de création : 24/07/2024

Formulaire de don :

A retourner signé et accompagné de votre règlement :

ETP Saint James

Lieu dit « la maladrerie » - Route de Pontorson
50240 Saint James
Téléphone : 02 33 89 28 30
Mail : administration@etpsaintjames.fr

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Votre don :

Je souhaite faire un don à l'ETP de Saint James d'un montant de :€

Je souhaite que le don soit de préférence :

- Utilisé selon les besoins de l'ETP de Saint James
- Utilisé et affecté auprès d'un service en particulier, précisez lequel ci-après :
- Utilisé et affecté auprès d'une action spécifique en lien avec l'accompagnement :

Votre moyen de paiement :

Règlement par chèque, à l'ordre du Trésor Public ci-joint n°

Par virement bancaire auprès de l'ETP de Saint James – contacter au préalable Monsieur MORICET Kerann
(kmoricet@etpsaintjames.fr // 02 33 89 28 30)

Fait le : à :

Signature du donateur :

Merci de votre générosité !



Formulaire de Don extérieur

Réf : DS GEN 2426
Version : 1
Classeur : Documents spécifiques

Date de création : 24/07/2024

A quoi sert votre don ?

L'ETP de Saint James est un établissement public évoluant dans le domaine du handicap. A ce titre, il est habilité à recevoir des dons et legs, conformément à la législation fiscale en vigueur (article 200 du Code général des impôts).

Soutenir l'ETP de Saint James, c'est aider à investir au profit des personnes accompagnées, de compléter le financement de certains investissements non courants ou de permettre le financement d'actions innovantes en matière d'accompagnement.

Bénéficiez d'avantages fiscaux

Vous êtes un particulier

66%

du montant de votre don est déductible de l'impôt sur le revenu. Dans la limite de votre revenu imposable

Vous êtes une entreprise

60%

du montant de votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés. Dans la limite du plafond de 0,5% de son chiffre d'affaires

Toute somme recueillie donnera lieu à l'établissement d'un reçu qui constituera votre justificatif fiscal

Comment donner ?

Vous êtes un particulier, merci d'imprimer et de remplir ce bulletin de don et de le transmettre par voie électronique à administration@etpsaintjames.fr.

Vous êtes une entreprise, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse suivante : kmoricet@etpsaintjames.fr